



Les premiers systèmes anti-drones Proteus sont affectés au 35e régiment d'artillerie parachutiste (35e RAP) basé à Tarbes.

Au moins cinquante de ces systèmes sont prévus à la production.

Le système anti-drone repose sur une unité mobile montée sur un camion tout-terrain TRM2000 4x4, dont la benne abrite l'affût de tir. Ce dernier est composé d'un canon de 20 mm fonctionnant de concert avec une unité de contrôle intégrant une caméra thermique SANDRA, évolution de celle utilisée précédemment sur les systèmes de missiles antiaériens Mistral.

Il peut être utilisé contre les petits drones jusqu'à 500m, et sur des cibles plus grosses jusqu'à 2km.

Développé par l'Armée de Terre, le choix du calibre de 20mm est dû... à un important stock de munitions à écouler !